

# Bulletin d'information du parc éolien citoyen de Saint Ganton

Bulletin n° 1



Juin 2020

Bienvenue sur le bulletin d'information du projet de parc éolien de Saint Ganton sur le site de Landiset et porté par la société Landiset.

Vous y retrouverez les évolutions et le développement de ce projet

C'est aussi l'occasion de vous inviter le 4 juillet pour l'inauguration du mât de mesure que vous pouvez apercevoir dans le paysage depuis le mois de janvier et ainsi d'évoquer les études en cours.

Nous serons à votre disposition pour échanger de vive voix (en respectant les gestes barrière en vigueur) le samedi 4 juillet.

Vous en souhaitant bonne lecture

L'équipe de Saint Gant'éole Citoyen

## Études en cours :

### - Études de vent :

Pose du mât de mesure de vent en janvier 2020 pour évaluer le gisement (la quantité) de vent disponible



### - Études environnementales :

Pour définir avec précision les différentes espèces vivantes sur le site et en proximité

### - Études acoustiques :

De mi-février à mi-mars pour évaluer le bruit ambiant dans les villages autour du site avant l'installation du parc

### - Études paysagères :

Pour se projeter sur l'impact visuel du parc

## Vous êtes invités à :

## inauguration du mât de mesure du parc éolien de Saint Ganton

### Informations sur :

- les différentes études en cours
- le financement
- la gouvernance

### Sortie ornithologique

- apportez si possible vos jumelles

## Le 4 juillet

sur le site de Landiset

**De 10H00 à 12H00**

Suivi d'un temps de convivialité

## Le projet

C'est un projet de parc éolien citoyen qui a pour but de participer à la transition énergétique en produisant de l'énergie renouvelable localement pour environ 5000 habitants et à sensibiliser sur les économies d'énergie.

## Quel en est le but ?

Produire de l'énergie renouvelable localement pour environ 5000 foyers, ouvert à tous les habitants du territoire.

## Comment est-il né ?

En 2009, Pipriac communauté identifie une zone de développement éolien sur Saint Ganton. Elle est validée par Pipriac Communauté et par la commune de Saint Ganton. A partir de ce moment là, pour éviter un projet privé externe, la commune décide qu'un parc éolien ne pourra se faire qu'à la condition que ce soit un parc citoyen.

## Ou'est-ce qu'un parc éolien citoyen ?

C'est un projet ancré localement, porté par les citoyens du territoire, financé par les habitants et les collectivités locales. La finalité n'est pas spéculative, la rémunération du capital est limitée et une partie des bénéfices est affectée à des actions pédagogiques de réduction des consommations d'énergie. La gouvernance et les retombées économiques sont locales.

## Quel a été le rôle de la commune ?

En 2014, le conseil municipal a été élu sur un programme incluant ce projet. S'est alors mise en place une commission extra-municipale qui travaille sur le parc éolien et fait réaliser une étude de faisabilité : le projet est viable. La commune s'est occupée de signer les promesses de bail avec les propriétaires et fermiers, ce qui permet au parc éolien d'avoir l'espace suffisant pour être construit. La commune a accompagné la création de l'association «Saint-Gant'éole Citoyen» en janvier 2018. Celle-ci, par la montée en compétence de ses bénévoles a créé en juin 2019 la SAS LANDISET (Société par Actions Simplifiée) qui porte financièrement le développement du parc.

## **Que peut apporter ce projet sur la commune ?**

Pour ce parc éolien, la commune percevra des taxes par le biais de l'intercommunalité. La commune étant actionnaire du parc, elle recevra aussi des dividendes. Le projet, en apportant une dynamique sur la commune amènera aussi un accompagnement sur la maîtrise et l'économie de l'énergie pour les habitants. Pour les habitants qui investissent, les retours des dividendes, proportionnels aux montants investis, seront aussi autant de richesses qui restent sur le territoire.

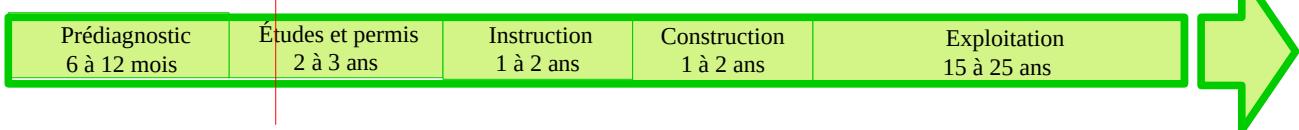
## Qui finance ce projet ?

Le projet est porté par l'investissement des citoyens, la commune de Saint Ganton, les associations Énergies Citoyennes en pays de Vilaine et Saint-Gant'éole Citoyen, Redon Agglomération, la société d'économie mixte bretillienne (SEM) Enerq'IV, la société ENERCOOP Bretagne et la société d'investissement Bretonne Eilañ.



## *Carte du projet*

## avancée du projet



La gouvernance de la société d'exploitation est assurée par des acteurs locaux de façon démocratique et transparente avec des garanties sur le maintien dans la durée et la finalité du projet.

La société LANDISSET est composée d'actionnaires répartis en collèges

- Un collège représentant les citoyens
- Un collège représentant les acteurs de l'énergie citoyenne
- Un collège représentant les collectivités
- Un collège représentant les acteurs de l'investissement territorial

Les décisions importantes sont prises par l'assemblée générale de la société et les décisions courantes sont prises par le conseil de direction composé de représentants des différents collèges nommés lors de l'assemblée générale.

### **Les partenaires investisseurs-actionnaires dans le projet :**

La commune de Saint Ganton : Initiatrice du projet, apport du foncier



L'association St Gant'éole citoyen : Apport du pré-diagnostic, temps bénévole de mobilisation



L'association Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine : soutien logistique, initiatrice du premier parc éolien citoyen français à Bégarne



Redon Agglomération : dont la commune de Saint Ganton fait partie



La SEM Energ'IV : Société d'économie mixte créée par le Syndicat d'énergie d'Ille et Vilaine (auquel la commune de Saint Ganton adhère) pour soutenir l'énergie renouvelable



Enercoop Bretagne : fournisseur d'énergie 100 % renouvelable Breton



La Sas Eilan : créée à l'initiative de la région Bretagne pour soutenir les énergies renouvelables



Les Habitants : pour tous ceux qui souhaitent rejoindre le projet à titre individuel ou constitués en club d'investissement (sans limite territoriale )

### **Les partenaires qui soutiennent le projet :**

La Région Bretagne : soutien financier au pré-diagnostic à l'aide du contrat de partenariat



Le Conseil départemental 35 : soutien financier au fonctionnement de l'association



L'Adème Bretagne : soutien financier au pré-diagnostic



Le développement du projet est accompagné par  
Site à Watts Développement : Bureau d'étude Redonnais



## Comment soutenir le projet ?

Deux entités ont en charge l'avancée du projet :

### L'association Saint Gant'éole citoyen

Crée en janvier 2018, elle a pour but de promouvoir, sensibiliser et mobiliser autour du projet

Depuis sa création, elle a œuvré

- à la formation de ses bénévoles pour leur montée en compétence
- à la recherche de partenaires pour le projet
- à la préparation de la création de la société (articulation, statuts, ...)
- à la présentation du projet sur différents lieux et événements et nombreuses réunions

Elle fonctionne avec différentes commissions :

#### - Technique :

aide à la décision pour les différents intervenants pour les études

#### - Communication :

diffusion de l'information

#### - Financière :

mobilisation pour l'apport financier du projet

On peut la soutenir de différentes manières

#### - financièrement :

adhésion 10€ par an

#### - humainement :

participation à la vie de l'association et aux commissions

Contact de l'association :

Mail : [stganteole@enr-citoyennes.fr](mailto:stganteole@enr-citoyennes.fr)

Adresse postale : Mairie de Saint-Ganton, 35550

Saint Ganton

Téléphone : 06 63 51 94 84

Site web [www.stganteole.fr](http://www.stganteole.fr)

### La sas Landiset :

Son but est de porter financièrement le projet et sa réalisation au travers :

- des études préalables à conduire
- du dossier de demande d'autorisation d'exploiter
- de la construction du parc
- de l'exploitation du parc en fonctionnement.

La société Landiset travaille en lien étroit avec les commissions de l'association Saint-Gant'éole Citoyen tout au long du projet

Vous pouvez contribuer au financement du projet

Pour la période développement, par une prise de participation en action

- actions à 68 euros, minimum : 8 actions  
maximum : 148 actions

En devenant actionnaire, vous pouvez prendre part aux décisions au sein des collèges, et éventuellement être représentant au conseil de direction

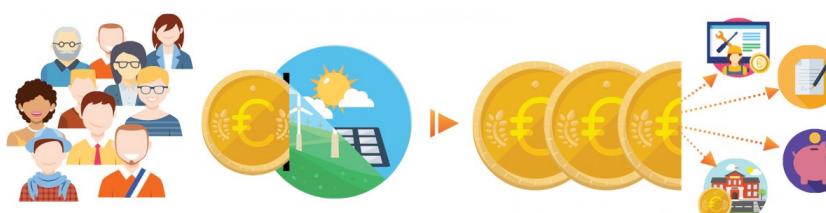
Contact société :

Mail: [landiset@enr-citoyennes.fr](mailto:landiset@enr-citoyennes.fr)

Adresse postale: 10 chemin des rues 35 550 -

St Ganton

Téléphone : 06 81 06 23 35



**POUR 1 EURO INVESTI** ➤ **2,5 EUROS PROFITENT AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL**

dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable,

grâce à la fiscalité, les loyers, les salaires, les prestations et les revenus de l'investissement.

Source Énergie Partagée